



VINÇOTTE CERTIGO asbl

Organisme de contrôle agréé
Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique
TVA: BE 0821.076.888 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rapport n°: 30651721

- Bolebergen 2a bus 12, 9052 Gent
Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde
Noordersingel 23, 2140 Antwerpen
Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux

CF 134454
B E L A C 442-INSP
Rési code: 1

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux: Baza Jucque
Installation:
Propriétaire / gestionnaire: Idem

Bases de l'examen: Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)
Art 270, Art 271, Art 276, Art 276bis, Art 86, Art 87, Art 88, Art 271bis, Art 278, Unité d'habitation, Unité de travail domestique, Parties communes, Unité de travail

Données générales de l'installation électrique:
EAN, Compt. kWh n°, Index jour, nuit, Protection branchement, Conçue pour Un, Courant nominal maximum, Câble d'alimentation, Dispositif diff. gén., Nombre de tableaux, Nombre de circuits terminaux

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés:
Contacts dir., Contacts indir., Montage, Appareils, Matériel, l>/section, Schémas, Contrôle bcl de défaut, Résistance de dispersion, Isolement général, Continuité de terre, Test dispositif diff.

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)
Infractions Nouvelle installation: Néant
Infractions Installation existante: Néant
Remarques: Néant

Conclusion(s):
La nouvelle installation est conforme n'est pas conforme au RGIE.
L'installation existante est conforme n'est pas conforme au RGIE.

Agent visiteur: Windey Dick
Agent n°: 4545 Date: 11/04/2019

Annexe(s): Schéma(s) de position: 2, Schéma(s) unifilaire(s): 3
- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique...
(\*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard...